

Le Père Noël est passé à l'école, pour tous les enfants. Un repas de fête a été préparé avec attention, jeudi 17 décembre, par Laurie Modesto secondée par Magali Negrel.

Une réunion s'est tenue également le 17 décembre pour faire le point sur les temps d'activités périscolaires de novembre et décembre 2015 concernant 91 écoliers. Les activités plaisent aux enfants comme en témoigne cette photo avec les 10-11 ans en train de pêcher sur le Blagour avec des cannes en bambou personnalisées,



des flotteurs en bouchon de liège et des appâts provenant du compost qu'ils ont confectionnés, avec l'aide et les conseils de Monsieur Luc Matosevic, guide de pêche agréé. Un projet d'animation pour janvier et février 2016 a été défini et présenté. Un peu moins de sport en période hivernale, faute de salle adéquate mais compensé par les activités culturelles, ludiques et créatives.

De son côté, les membres de l'association des parents d'élèves œuvrent pour récolter des fonds qui vont servir aux sorties des enfants. En décembre, vente de chocolats, présence au marché de Noël de Souillac, en action également à l'emballage des cadeaux au centre E.Leclerc. En janvier, ils organisent une tombola avec des lots de valeur. Les écoliers vont donc nous vendre des tickets à 2 euros.

COTE FOOT :

Le club de foot tout entier vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2016 à vous et vos familles. Nous pourrions venir soutenir notre équipe locale le 14 février à Planioles, le 27 février, sur son terrain route du Blagour elle recevra ESCG 3, le 5 mars, elle jouera contre Causse Limargue 2 et le 12 mars elle recevra E.Segala à 20 h30. Le club est engagé en coupe Laville du district de football du lot, et pourra jouer des matchs dans les intervalles des dates ci-dessus, soit à domicile, soit à l'extérieur..

COMITÉ DES FÊTES :

vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et de commencer 2016, de la meilleure des façons.

En attendant de vous retrouver lors de notre assemblée générale, le 30 janvier 2016, nous tenons à vous remercier encore une fois, du soutien que vous nous avez apporté lors des manifestations 2015 et nous espérons vous retrouver encore plus nombreux en 2016.

AP



LACHAPELLE
Info

Le maire et le conseil municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016.



Vendredi 8 janvier 2016 : au foyer rural, traditionnels vœux de la mairie à 18 h avec accueil des nouveaux habitants sur la commune suivi du verre de l'amitié.





Mot du maire

L'année 2015 est terminée. Une de plus, bien mouvementée dans beaucoup de domaines. Nous voilà à l'aube 2016. Mais avant il y a Noël, qui par tradition est la fête des enfants et de la famille. Plus que jamais nous avons tous, jeunes et moins jeunes, besoin de retrouver le bonheur, le partage, la joie, nos racines et le sens de la famille. Je souhaite à tous un joyeux Noël, profitez pleinement de cette belle fête. Et tout de suite après c'est le nouvel an. Tous les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux de joie de bonheur de santé pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers. Faisons tous ensemble le vœu que 2016 soit une belle et heureuse année pour tous et plus particulièrement pour ceux qui sont dans la peine et le besoin.

Ernest MAURY

Actions municipales

À partir du 21 janvier et jusqu'au 20 février, deux agents recenseurs ; Nicole Hardouin et Damien Cluzan vont se présenter dans chaque foyer. L'agent recenseur muni de sa carte, vous remettra les questionnaires papier – remplissez-les lisiblement, il peut aussi vous aider. Vous pouvez également vous connecter sur www.le-recensement-et-moi.fr pour répondre au questionnaire en ligne.

La restauration de la croix de chemin située à Reyrevignes, devant l'ancienne école a été faite par l'association « lot-insertion ».

L'entreprise Marty a effectué un enrochement dans le lit du Boulet pour consolider les travaux de l'an passé et va procéder prochainement à la rénovation des chemins de Bories et des Périés.

En date du 26 novembre, le conseil municipal a validé les tarifs mis en place à partir de janvier 2016 :

à la cantine :

enfant de la commune = 3,05 €,
enfant hors de la commune = 3,30 €
et adulte = 5,40 €

à la garderie :

la garde = 2,25 €
et le forfait semaine plus de 4 gardes = 6,80 €

A Maure, la municipalité a profité du renforcement du réseau d'eau par le SIAEP du Blagour pour passer des gaines électriques en sous-sol, et prochainement des fourreaux du téléphone, lors des travaux d'ERDF.

Le jeudi 5 novembre, en présence des conseillères départementales, Mme BOUTINOT et Mme MARLAS, ont été présentés les futurs travaux d'aménagement du marais de Cléjoul et l'ouverture en janvier du chemin qui fera la jonction entre le chemin des meuniers et celui de la crête.



Etat civil

Naissance :

Le 13 octobre d'Elias, Eliké Djeha dont les parents Akouvi Konou et Kudzovi Djeha habitent les hauts du soulage.

Le 1er novembre de Juliette Toulet dont les parents habitent impasse des champs à Lamothe Timbergue .

Le 4 novembre d'Alice Lavergne dont les parents Julie Delpy et Marc Lavergne habitent « le Castanet ».

Félicitations aux parents et bienvenue aux bébés.

Décès :

Le 25 septembre de Mr Serge Gilles du Chabournac

Le 14 novembre de Charles Cestaret habitant à la Santé

Que les familles soient assurées de nos plus sincères condoléances.

Vie de la commune

les dimanche 6 et 13 décembre, nous avons été nombreux à nous rendre aux bureaux de vote pour les élections régionales – plus de 66 % de participation. C'est un devoir accompli pour la première fois par Jordan Lacassagne à 18 ans, passés de quelques jours.



Manifestations

Pour le loto des aînés, encore une fois, le foyer rural affichait complet et les lots de valeur ont récompensé de nombreuses personnes.

Lénoisillage, toujours avec autant de succès auprès des aînés, durant deux après-midi de novembre, rappelait les bonnes veillées d'antan.

L'association pour la restauration de l'église Saint Nicolas a organisé avec brio, une soirée « chorales ». Les chants de Noël et les chansons de variétés plus contemporaines ont résonné dans cet édifice en fin de rénovation. Le vin chaud et le petit marché de Noël ont clôturé cette soirée.



L'association des aînés auzacois a tenu son assemblée générale, mardi 15 décembre. 75 adhérents, des activités variées et sympathiques et des comptes qui se portent bien. Le nouveau bureau est composé de Simone Bouldoire en qualité de présidente, Christiane Castanet, présidente adjointe, Denise Brusquand, trésorière et Georges Issaly, vice trésorier, Bernard Malpuech, secrétaire et Rénée Espitalié et Jany Gaudé vont s'occuper des animations. Comme à l'habitude un somptueux repas, le dernier de l'année a été servi à tous les présents.



Mardi 5 janvier, au cours d'un goûter, les aînés vont déguster les galettes et choisir leurs rois et reines au foyer rural.

Samedi 16 janvier à 12 h au foyer rural – repas offert par la municipalité aux aînés de la commune selon les inscriptions en mairie.

Samedi 30 janvier : assemblée générale du comité des fêtes à 18 h, salle de l'ancienne mairie, avec à l'ordre du jour, bilan 2015, élection d'un nouveau bureau et projets 2016. Toute personne souhaitant faire partie du comité des fêtes est la bienvenue.

A l'occasion de l'ouverture de la pêche à la truite, La pisciculture du Blagour organise des journées « pêche et casse-croûte », le samedi 12 et dimanche 13 mars.

Infos pratiques

Informations de la mairie : divers démarchages téléphoniques se recommandant de la mairie ont été signalés. **La mairie ne cautionne en aucun cas ce genre de pratiques.**

Rappel sur la gestion des déchets : Pour être valorisés, les déchets doivent être séparés à la source. Des conteneurs différenciés sont mis à votre disposition et votre **IMPLICATION EST INDISPENSABLE**. Nous vous rappelons que les conteneurs « verts » sont à usage exclusif pour les déchets recyclables : vous y déposez tous les papiers (journaux, revues...), les emballages cartonnés, métalliques et plastiques, directement dans le bac. Pour une gestion de l'encombrement du conteneur, n'oubliez pas d'aplatir les cartons, surtout en ces périodes de fêtes. **TOUT** le reste doit être emballé dans votre sac poubelle et jeté dans le bac marron à l'exception du verre (à mettre au récup verre), des végétaux et des encombrants qui doivent être déposés à la déchetterie. Vous disposez en mairie de documents vous informant sur le tri sélectif. Ces gestes pourtant simples, ne sont pas toujours réalisés et entraînent des discordances entre le prix de la collecte et le prix du traitement. Hélas, si ce phénomène s'amplifie, un impact financier non négligeable devra être supporté par l'usager ! Et nous devons tous, être des bons éco citoyens. Par ailleurs, et en concertation financière avec Cauvaldor, nous allons réaliser en 2016, le projet des 3 colonnes enterrées dans le bourg de Lamothe.